

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2018-46

Séance du MARDI 4 SEPTEMBRE 2018



Date de la convocation		
28/08/2018		
Date de l'affichage		
28/08/2018		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	7	3

L'an deux mille dix-huit, le quatre septembre à dix-huit heure quinze, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président.

Présents :

M. André CAZERES, Président – M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Marianne SARTHOU – Brigitte CAPOU - Catherine LISSARRAGUE
MM. Jean-Baptiste RAMON – Xavier MACIAS

Absents excusés :

Mme Françoise TREY ; MM. Pierre CAPOU - Alain LARROUDE

Secrétaire de séance : Mme Brigitte CAPOU est désignée secrétaire de séance

Objet de la délibération :

APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN A TEMPS NON COMPLET POUR LE POSTE DE RESPONSABLE TECHNIQUE

Le Président rappelle qu'une convention lie actuellement la CCPVG à la CSVSS pour mettre à disposition le chargé d'opération et le bureau des marchés de la CCPVG pour mener à bien le projet de restructuration-réhabilitation du refuge Wallon-Marcadau.

Le chargé d'opération de la CCPVG va faire valoir ses droits à la retraite le 1er novembre prochain.

Le Président estime que les importants besoins de la CSVSS vis-à-vis de l'entretien et des investissements sur son patrimoine bâti (30 000m²) justifient qu'un responsable technique soit recruté directement par la structure, pour assurer ces missions :

- Aider la collectivité à identifier, explorer une opportunité, traduire un besoin en programme détaillé,
- Définir et évaluer les opérations d'investissements et d'entretien,
- Conclure les différents contrats publics,
- Assurer la conduite des études et de travaux neufs
- Assister le responsable administratif dans les montages juridiques et financiers des projets,
- Visiter régulièrement les bâtiments pour programmer les travaux d'entretien
- Assurer les opérations d'entretien et de maintenance (hors bâtiments thermaux en exploitation gérés directement par les thermes)
- Organiser et coordonner des travaux en site isolé avec héliportages
- Veiller au respect des pièces contractuelles des différents contrats
- Contrôler les factures
- Participer aux commissions d'appel d'offres et de sécurité

Le profil recherché est agent de catégorie B filière technique, cadre d'emploi des techniciens territoriaux, ou un contractuel avec une formation et une expérience en technique du bâtiment.

Ce responsable technique sera recruté pour une quotité de 80% (durée hebdomadaire : 28h) et il travaillera à Saint-Savin (bureaux) et Cauterets (pour le patrimoine).

Le poste est à pourvoir le pour le 1/11/2018 (date limite de candidature : 5/10/2018).

Cet exposé terminé, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- D'autoriser le Président à engager une procédure de recrutement pour un responsable technique pour un temps de travail hebdomadaire de 28h,
- De valider le profil du responsable technique présenté ci-dessus,
- De solliciter la CCPVG pour conserver la convention actuelle pour la gestion des marchés publics du projet Wallon-Marcadau,
- D'autoriser le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André CAZERES

